

Choisir l'exil, pour fuir un environnement qui se dégrade

- ▶ Les dégradations de l'environnement poussent de plus en plus de gens à choisir l'exil.
- ▶ La plupart migrent dans leur région. Mais certains fuient vers nos contrées.
- ▶ Les dérèglements climatiques, ne peuvent qu'aggraver la situation.

QUATRE ZONES PARTICULIEREMENT TOUCHÉES

Sahel : l'insécurité alimentaire fait fuir les populations

Selon des chercheurs de l'université du Maryland, la superficie du désert du Sahara a augmenté de 10 % depuis 1920, essentiellement au détriment de la région semi-aride du Sahel. Un tiers de cette évolution est attribuable à l'influence humaine. Au Sahel, l'agriculture traditionnelle, source de revenus et activité de subsistance, est de plus en plus perturbée. Au Mali, pays frontalier de l'Algérie, les migrations sont principalement motivées par la crainte pour la sécurité alimentaire. Selon des projections, le pays pourrait perdre jusqu'à 40 % de sa capacité agricole en raison du dérèglement du climat. Ce n'est pas le seul impact : dans les années les plus sèches, des milliers de personnes perdent leur emploi et peuvent être plus facilement recrutées par des organisations criminelles ou des groupes terroristes. Dans les zones arides, estime l'expert sud-africain Robert Scholes, « les années de précipitations extrêmement faibles ont été associées à une augmentation de 45 % des conflits violents ».

Irak : l'eau baisse, les tensions montent

En 2015, un rapport de l'académie américaine des sciences fait grand bruit. Selon l'analyse, la sécheresse qui a frappé la Syrie entre 2006 et 2009 peut être tenue pour coresponsable de la naissance du conflit, après avoir fait fuir des zones rurales plus d'un million et demi de personnes vers les villes où les conditions de vie se sont rapide-

ment dégradées. Relayée et étayée, la thèse est validée par la Banque mondiale. Si l'existence de la sécheresse et son impact sur les populations est incontestée, son influence sur l'émergence de la guerre est disputée au sein du monde scientifique. Désormais, les regards se portent sur l'Irak où les tensions s'accroissent autour de l'eau. La construction de barrages en Iran et en Turquie, des précipitations de plus en plus chaotiques et des dégâts aux ouvrages irakiens auraient fait chuter le débit des rivières de 40 % au cours de la dernière décennie, estime le ministre de l'Eau qui constate la montée de vives tensions dans le Sud agricole.

Tchad : un lac sous pression croissante

En 2017, 2,2 millions de personnes ont quitté leur lieu de résidence dans les quatre pays riverains du lac Tchad (Cameroun, Niger, Tchad, Nigeria). La crise est multidimensionnelle mais le facteur climatique n'en est pas absent. En 40 ans, le lac dont dépendent aujourd'hui 40 millions de personnes, a perdu 90 % de sa superficie. Des sécheresses prolongées et une mauvaise utilisation de l'eau ont rendu la situation dramatique, suscitant des conflits entre agriculteurs et éleveurs. C'est dans un contexte de crise humanitaire persistante - 11 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire - que le groupe djihadiste Boko Haram a fleuri et que des tensions sont apparues pour l'usage des terres. Malgré l'augmentation de la température et la perturbation du cycle des précipitations, la disparition du lac ne

semble pas inéluctable. Mais l'accroissement de la population riveraine (démographie et migrations aidant) pèsera de plus en plus sur les maigres ressources en eau.

Les Rohingyas, victimes également de la météo

Fuyant le nettoyage ethnique au Myanmar, plus de 670.000 Rohingyas ont fui vers le Bangladesh depuis le 25 août 2017, selon les Nations unies. Parmi eux, une grande majorité de femmes et d'enfants. Vivant dans une situation très précaire, ils s'entassent dans un pays déjà fortement affecté par le changement climatique. Selon l'Unicef, plus de

500.000 enfants y sont menacés par la maladie, les inondations et les glissements de terrain à l'occasion de la saison des cyclones qui s'étend de mars à septembre. En mai 2017, le cyclone Mora avait détruit un quart des abris des réfugiés Rohingyas et causé le déplacement de 600.000 personnes dans le pays. Selon la Banque mondiale, à l'horizon 2050, plus de 800 millions de personnes résidant au Pakistan, au sud de l'Inde, au Sri Lanka, au Bangladesh et au Népal vivront dans des zones qualifiées de « hotspots » où les évolutions climatiques impacteront négativement le bien-être des populations.

Un vendredi pré-caniculaire, à Bruxelles : le palais d'Egmont se remplit de gens bien habillés. Hauts fonctionnaires européens, consultants privés, attachés militaires, représentants de l'Otan, de la Banque mondiale, de l'organisation internationale pour les migrations, du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR)... Le programme distribué aux experts et politiques est explicite : « Climat, paix et sécurité ». Les menaces sécuritaires liées au changement climatique « doivent être davantage intégrées dans les politiques européennes par les responsables du plus haut niveau et élevées au même rang que les thématiques "traditionnelles" de sécurité que sont le terrorisme et les menaces nucléaires », a plaidé un rapport publié la veille de la réunion par « Climate and Security », un think tank indépendant au nom explicite.

Un facteur de déplacements

« Nous vivons une époque confuse, entame Federica Mogherini, la patronne du service d'action extérieure de l'Union. Les politiques sont davantage obsédés par la prochaine échéance électorale que par les générations futures. Par une approche nationale plutôt que globale. La lutte contre le changement climatique en souffre. Dans ce domaine, pourtant, il ne s'agit pas de l'avenir, mais du présent. Ce n'est pas de l'environnement qu'il s'agit, mais de la sécurité nationale ! » On ne parle pas seulement des îles du Pacifique menacées par la montée de la mer, rappelle l'Italienne, qui cite les conflits liés à l'eau à Gaza et dans la vallée du Jourdain et évoque le fait qu'en Irak, « il est devenu plus stratégique de contrôler l'eau que le pétrole ». Elle mentionne les inon-

dations dans la corne de l'Afrique qui ont entraîné la fuite de centaines de milliers de personnes. « *Les catastrophes naturelles, en chaîne Margot Wallström, ministre suédoise des Affaires étrangères, ont causé le déplacement de 19 millions de personnes en 2017. Pour la deuxième année de suite, c'est davantage qu'à cause des guerres.* » Et ce chiffre ne prend en compte que les déplacements internes causés par des événements soudains (inondations, tempête, cyclone, glissement de terrain...) et pas les personnes qui, minées par une crise de longue durée, ont choisi l'exil.

Migration : la question est dans toutes les têtes. Comment se comporteront les populations des pays vulnérables lorsque les températures deviendront insupportables, quand la sécheresse aura grillé les champs, vidé les points d'eau et épuisé les bêtes, lorsque le sol ne sera plus cultivable ? Aucun doute : ils fuiront. En bien plus grand nombre qu'ils ne le font déjà aujourd'hui (voir ci-contre). L'Afrique subsaharienne est en première ligne de changements climatiques dévastateurs. Et l'Europe est aux premières loges des migrations provenant de cette région.

« *L'essentiel des migrations se fait au sein même des pays concernés ou dans leur sous-région, rappelle néanmoins François Gemenne, patron du centre de recherche sur les migrations environnementales (Hugo) à l'université de Liège. 55 %*

des migrants de l'Afrique de l'Ouest qui quittent leur pays vont en Afrique de l'Ouest. » Il y a 258 millions de migrants internationaux (3,4 % de la population), relève dans son dernier rapport l'organisation internationale pour les migrations, mais surtout plus de 740 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Un phénomène structurel

En 2017, près de deux personnes déplacées sur trois l'ont donc été pour des raisons liées à une catastrophe naturelle. Et cela ne va pas s'arranger. Alors que chez nous on persiste à parler de « crise » migratoire, ce que démentent les chiffres du HCR, au sud, le phénomène devient structurel. Selon la Banque mondiale, trois régions du monde – l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine (55 % de la population des pays en développement) – pourraient faire face à plus de 143 millions de migrants climatiques internes d'ici à 2050 ; 86 millions en Afrique, 40 en Asie et 17 en Amérique latine. Près de trois personnes sur cent. « *Le véritable impact global du changement climatique sur la migration est probablement sous-estimé* », note le rapport, parce que l'on se concentre surtout sur les événements soudains et spectaculaires. Or, si deux tiers à trois quarts des personnes déplacées lors de catastrophes naturelles retournent chez elles, c'est beau-

coup moins le cas lors de dégradations structurelles.

Ainsi en va-t-il de l'élévation du niveau des mers, de la multiplication des extrêmes de température, de la salinisation des sols et des nappes phréatiques, de la raréfaction de l'eau et de la chute des rendements agricoles : d'ici à 2050, estime le Sud-Africain Robert Scholes qui a piloté un rapport de l'ONU sur les sols, « environ quatre milliards de personnes vivront dans les zones arides. D'ici là, il est probable que la dégradation des sols, associée aux problèmes étroitement liés du changement climatique, aura forcé 50 à 700 millions de personnes à émigrer ». Ce dernier chiffre, lié à la chute des rendements agricoles, est repris dans le dernier atlas de la désertification du centre de recherche (JRC) de l'Union européenne. En Afrique subsaharienne, disent les experts, les rendements agricoles devraient chuter de moitié.

Dans un premier temps, c'est vers les villes de leur pays que les personnes déplacées se rendront. Ce sera particulièrement le cas en Afrique qui connaît une urbanisation galopante, souligne le dernier atlas de la désertification publié par le JRC. Six des dix pays du monde ayant le plus fort taux d'urbanisation se trouvent en Afrique.

Comment prévenir et s'adapter à ces migrations ? « *En fin de compte, c'est dans les pays du Sud, que les choses sont plus avancées, relève François Gemenne. De plus en plus de pays mettent en œuvre des politiques de relocalisation des populations en anticipation des effets du changement climatique. Ce qui ne va pas sans poser des questions éthiques et juridiques, notamment face à des populations pas toujours désireuses de se relocaliser. On assiste également à la création d'espaces régionaux de libre circulation, au développement de poli-*

tiques visant à mieux intégrer les migrants dans la planification urbaine, voire de législations garantissant une meilleure protection pour les migrants internes. »

S'adapter, c'est migrer

« *Face au défi des migrations, la libre circulation est sans doute la meilleure réponse.* » Face aux impacts climatiques, elle est considérée comme une stratégie d'adaptation en tant que telle pour autant qu'elle ne rencontre pas d'obstacle infranchissable... Une politique vigoureuse de lutte contre les changements climatiques s'impose évidemment. Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre partout. Aider les pays du Sud à s'adapter. Notamment via le soutien à l'agriculture familiale durable – option que l'aide belge au développement semble avoir abandonnée au profit de l'agriculture commerciale.

De plus en plus, la lutte contre les migrations pèse sur l'aide publique au développement – européenne comme belge. Tout le monde n'est pas d'accord. Paradoxalement, l'accroissement de la richesse au Sud aura, à court terme, l'effet inverse à celui recherché : cela donnera davantage de moyens à ceux qui pourraient vouloir fuir leur pays. Il y aura des migrations tant qu'il y aura des inégalités économiques, politiques, environnementales, réelles ou perçues, insistent les experts. Ce sont surtout ces inégalités qu'il faut combattre. De plus en plus, l'aide publique belge prend en compte la nécessité de lutter contre les dégradations environnementales et les effets du changement climatique. Un point positif.

En attendant, faut-il un statut spécial pour les déplacés environnementaux ? « *Aujourd'hui, fait remarquer Nicolas Van Nuffel, expert au*

CNCD-11.11.11, *la seule migration légitime est celle des réfugiés politiques. Le déplacé environnemental est considéré comme un réfugié économique et n'a donc aucun droit. Or, la migration est un phénomène multifactoriel.* » Un statut spécifique pour les victimes des dégradations environnementales dont certaines, comme le changement climatique, trouvent leur origine dans le développement des pays riches ? « *Dans l'absolu, il faudrait de nouveaux mécanismes de protection* », dit Gemenne. Mais pas question de rouvrir la discussion sur la convention de Genève. « *Si on fait cela, maintenant, certains en profiteront pour l'affaiblir* », juge Van Nuffel. ■

MICHEL DE MUELENAERE

EUROPE

Plus il fera chaud, plus il y aura de demandes d'asile

Deux chercheurs américains qui ont publié dans *Science* en décembre 2017 ont examiné l'évolution des demandes d'asile déposées dans un des 28 pays de l'Union européenne entre 2000 et 2014 ; 103 pays d'ori-

gine sont concernés (y compris des Européens hors Union), soit 351.000 demandes par an en moyenne. Les chercheurs de l'université de Columbia ont découvert que le nombre des demandes augmente lorsque la température moyenne croît pendant la période de croissance du maïs. Le minimum de demandes étant enregistré lorsque la température annuelle moyenne est d'environ 20°C. Ils en déduisent que, toutes choses étant égales par ailleurs, le nombre de demandes d'asile devraient augmenter de 188 % (600.000 nouvelles demandes par an) si l'évolution de la température suit un scénario « pessimiste » (objectif de Paris non atteint, augmentation de la température de 3 à 5°C). Mais même si l'objectif de Paris est atteint (augmentation de 2°C), les demandes d'asile augmenteraient de 28 % (98.000 demandes supplémentaires par an).

M.D.M.

sécurité L'avenir inquiète les militaires

Pour se rendre compte de la gravité d'un problème, il vaut parfois mieux écouter les militaires que les politiques. Et sur les enjeux sécuritaires du changement climatique, les militaires sont à l'ouvrage depuis un moment. Depuis le début des années 2000, l'armée américaine fait plancher ses experts. Ces derniers remontent des prédictions inquiétantes, mais parfois pas très précises : inondations, luttes intestines pour l'alimentation, conflits frontaliers pour le contrôle de l'eau, chute des températures dans l'hémisphère nord, ouverture des zones arctiques à la navigation...

Au milieu des années 2000, l'idée s'impose : le changement climatique est désormais considéré comme un « *multiplicateur de menaces* ». Si à lui seul il ne cause pas les conflits, il en est un des principaux carburants.

Un effet lampadaire ?

L'analyse sur la genèse du conflit en Syrie et le rôle qu'une sécheresse prolongée a pu jouer dans l'éclatement des premières violences (voir ci-contre) a frappé les esprits. Certains estiment que vu l'histoire de la région, la guerre civile y aurait sans doute éclaté, même en l'absence de sécheresse, et regrettent un « effet lampadaire » qui consiste à chercher une explication là où elle est la plus facile à trouver. Reste qu'au-delà des débats scientifiques, il n'y a plus un rapport militaire sans que le changement climatique ne soit mentionné. « *Il peut, dit en 2014 le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Chuck Hagel, exacerber tous les défis que nous connaissons déjà aujourd'hui - des maladies infectieuses aux insurrections armées - pour en créer de nouveaux à l'avenir.* » Dernier avertissement en date, en janvier 2018, un rapport du département américain de la Défense estime que 1.700 sites militaires US sont menacés par les aléas climatiques qui vont s'aggraver. L'un d'entre eux, un site de test de missiles balistiques, se trouve sur l'atoll corallien de Kwajalein, l'une des onze petites îles que Marshall loue à l'Etat américain. Elévation moyenne de l'île : 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. David Paul, le ministre de l'Environnement du petit pays, assistait à la réunion sur le climat et la sécurité à Bruxelles. « *Par notre manque*

d'ambition sur le climat, nous sommes en train de fabriquer une crise sécuritaire, lance-t-il à l'assemblée. Nous ressentons déjà concrètement le changement climatique. Mais soyez-en sûrs : si nous sommes les premiers, votre tour viendra. »

Instabilité politique

L'Otan s'est également rapidement saisie de la question. L'alliance occidentale étend son action hors du champ purement militaire et se penche sur les risques « *non traditionnels* » pesant sur l'économie, l'environnement, l'énergie. Le changement climatique est au centre de la réflexion. La préoccupation des militaires recoupe celle des chefs d'entreprise. Interrogés au début de cette année par le World Economic Forum, mille experts et patrons classent le climat et les catastrophes naturelles parmi les principaux risques des années à venir.

Désormais, comme le président français Emmanuel Macron, de plus en plus de responsables politiques établissent un lien entre le changement climatique et le terrorisme. Ils ne sont pas les seuls : interrogé devant une commission sénatoriale, en juillet 2017, le général Paul Selva, vice-président du comité des chefs d'état-major interarmées estimait que le changement climatique causait « *l'insécurité et les conflits. Nous devons nous préparer. Cela va nous forcer à nous pencher sur des questions comme l'aide humanitaire, mais aussi à nous intéresser à des lieux auxquels nous ne prêtions pas attention antérieurement, mais où l'instabilité climatique peut causer une véritable instabilité politique* ». Et de citer deux exemples : le Sahel où une sécheresse, même limitée, accroît le po-

tentiel de recrutement des réseaux terroristes. Et la Somalie où une chute des prises de poissons, parfois liées à des phénomènes climatiques, pousse les pêcheurs dans les bras de la piraterie. ■
